République Française — Département de la Vienne

2e Circonscription (Châtellerault-Loudun)

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

ELECTRICES, ELECTEURS,

Conscient de la gravité de la situation j'estime être de mon devoir de poser ma candidature et de solliciter vos suffrages.

Je suis persuadé qu'il est temps que ceux qui connaissent depuis longtemps les difficultés locales et départementales prennent dans un moment périlleux et difficile pour notre pays la décision qui s'impose, puisqu'aussi bien tous ceux qui jusqu'à ce jour ont été nos élus n'ont pu réaliser un minimum de programme susceptible de satisfaire les besoins et les aspirations légitimes de ceux et de celles qui composent notre département.

Candidat de défense des classes moyennes n'ayant sollicité **aucune investiture**, libre de mes actes et de mes décisions, n'ayant comme seul but que l'intérêt supérieur du pays, la défense de vos libertés et la poursuite du mieux-être de chaque citoyen, j'entends me dévouer entièrement à la cause de tous ceux qui forment l'ossature principale de notre pays.

AGRICULTEURS :

Je connais vos revendications et vos justes demandes.

Il faut permettre, par une politique hardie de crédits, le développement de l'équipement rural, seul moyen d'accroître la productivité de nos terres et de fixer à la campagne une population rurale qualifiée qui ne se maintiendra qu'en lui donnant des conditions de vie qui ne soient pas notoirement inférieures à celles que l'on est désormais en droit d'attendre dans un pays civilisé.

Il faut que dans les années à venir s'instaure une politique agricole tout entière tournée vers la transformation et l'adaptation aux temps nouveaux de l'ensemble de l'Agriculture, et en particulier de l'exploitation familiale.

Il faut, et ce dans l'intérêt de toutes les catégories sociales sans exception, que des débouchés stables soient assurés à la production agricole, tant sur les marchés français qu'à l'exportation.

Il faut que le producteur agricole bénéficie dans le domaine de la politique sociale d'un traitement identique à celui du producteur industriel.

Il faut en terminer avec le déséquilibre constant des prix industriels et des prix agricoles.

Il faut enfin, par une politique hardie, assurer aux jeunes ménages le droit d'accéder à l'entreprise agricole et à la propriété. Une éducation professionnelle poussée devra venir en aide aux jeunes.

ARTISANS -- COMMERÇANTS :

Je connais votre situation, vos difficultés de trésorerie et la lourde charge fiscale qu'un Etat omnipotent ne voulant pas réduire ses dépenses impose tant à vous-mêmes qu'aux collectivités que vous composez.

Aussi il importe de lutter pour l'obtention d'une réforme fiscale, que tous nous souhaitons, tant le système actuel que nous subissons est inefficace puisqu'il n'évite pas les fraudes, despotique puisqu'il est une cause d'irritation entre citoyens, anti-économique puisque ses imperfections sont notamment une des causes principales de la surélévation des prix français, anti-économique et anti-social puisqu'il a tendance non seulement à délaisser mais à pénaliser le fruit du travail et de l'intelligence.

EMPLOYES -- OUVRIERS :

Le monde social dans ce qu'il a de meilleur se doit de se pencher sur votre sort. Dans une vie souvent dure je sais que vos revendications sont immenses.

C'est le problème de l'aide à la famille, c'est le problème du chômage, c'est le problème du salaire toujours dépassé par les prix, c'est le problème du logement et de la construction combien difficile encore à réaliser.

RETRAITES -- ECONOMIQUEMENT FAIBLES :

L'Etat doit aussi se pencher sur le sort de tous ceux qui après avoir mené une vie toute de travail et de dévouement ont droit à une vie décente, à une retraite qui ne soit pas une aumône.

VICTIMES DE LA GUERRE -- ANCIENS COMBATTANTS :

Il est révoltant de constater le monstrueux égoïsme et la lâche indifférence des pouvoirs publics envers ceux qui ont défendu la collectivité.

Votre retraite doit non seulement être défendue mais revalorisée.

L'établissement et la revalorisation des pensions des mutilés et veuves de guerre doivent se faire avec un sentiment de justice égalant le sacrifice consenti par les attributaires de ces pensions qui ont droit à la reconnaissance morale et matérielle du pays.

ELECTEURS et ELECTRICES

de l'Arrondissement de Châtellerault-Loudun

Né dans ce beau département, à Verrières, le 17 septembre 1910, j'en connais les ressources mais aussi les besoins.

Mon rôle, tant sur le plan agricole que sur le plan industriel et administratif, sera de lutter pour obtenir qu'une politique de continuité s'instaure, que l'équipement agricole se poursuive, que l'adduction d'eau devienne réalité pour nos campagnes, que les sommes encaissées par l'Etat au titre du Fonds routier (impôts sur l'essence, etc.) soient employés en totalité pour la réfection de nos routes, que les industries locales qui s'imposent en vue d'éviter l'exode rural soient créées, que la décentralisation des usines de la région parisienne devienne une réalité et que soit utilement défendue et augmentée l'existence du potentiel industriel de notre département, et en particulier celle de la Manufacture d'Armes de Châtellerault et du plein emploi du personnel la composant.

Il importe en particulier que soit étudié d'une manière très sérieuse le maintien des tribunaux d'arrondissement.

Un soutien particulier devra être apporté au bon fonctionnement de l'Ecole de Formation professionnelle indispensable pour former des ouvriers qualifiés dans notre région.

Tel est mon programme, tel est mon désir et ma volonté de le voir réalisé.

Pour ce, un seul but à poursuivre qui permettra de réaliser les économies nécessaires.

1° Suppression des empiètements de l'Etat et de ses interventions dirigistes dans le domaine économique.

2° Retour des entreprises nationalisées au secteur privé comme le prévoit l'article 34 de la Constitution. Recours à l'initiative privée pour la gestion des services publics industriels dans toute la mesure compatible avec la sécurité extérieure et intérieure de l'Etat.

3° Expansion économique par la dénationalisation du crédit.

4° Coordination des services administratifs, suppression de ceux qui sont inutiles.

5° Diminution systématique des dépenses publiques et suppression des subventions abusives et non justifiées, les produits devant être à leur juste prix sans la nécessité d'une subvention.

6° Respect rigoureux du principe de la non-rétroactivité des lois.

7° Liberté de la concurrence, défense de la propriété et encouragement à l'épargne.

Tel est le programme que j'ai l'honneur de vous présenter avec mon collègue Léandre MAINAGE, Conseiller général du canton de Loudun, qui a bien voulu mettre à ma totale disposition sa grande amitié, sa haute compétence et son immense dévouement à la cause commune qu'ensemble nous voulons défendre.

Notre désir est que rapidement il se réalise, nous faisons confiance au GRAND FRANÇAIS qui a incarné la **Résistance** et qui continue à se dévouer pour la rénovation de nos institutions.

Notre désir est d'associer à cette immense tâche tous ceux qui espèrent l'approche d'une véritable Paix, la sécurité dans le travail et l'honneur dans la liberté.

VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE EN PAIX !

Le Candidat :

Guy PARTHENAY

Notaire à Vouneuil-sur-Vienne,
1er Adjoint au Maire de Vouneuil-sur-Vienne,
Conseiller général
du canton de Vouneuil-sur-Vienne,
REPUBLICAIN INDEPENDANT non inscrit,
Candidat de Défense des Classes moyennes,
Ancien Combattant 1939-45 -- Prisonnier de guerre
Chevalier du Mérite Agricole.

Le Remplaçant éventuel :

Léandre MAINAGE

Agriculteur exploitant et négociant en bestiaux,
Maire de Messème,
Conseiller général du canton de Loudun,
Chevalier du Mérite Agricole,
Membre d'honneur de l'Union départementale
des Sapeurs-Pompiers.

Il est rappelé aux Electeurs que le fait de rayer un seul nom entraînera la nullité du bulletin.

IMP. CHATELLERAUDAISE - CHATELLERAULT